

ANEF CANTAL

Rapport Moral lié à l'activité 2019

91, avenue de la République • B.P. 426 • 15004 Aurillac Cedex

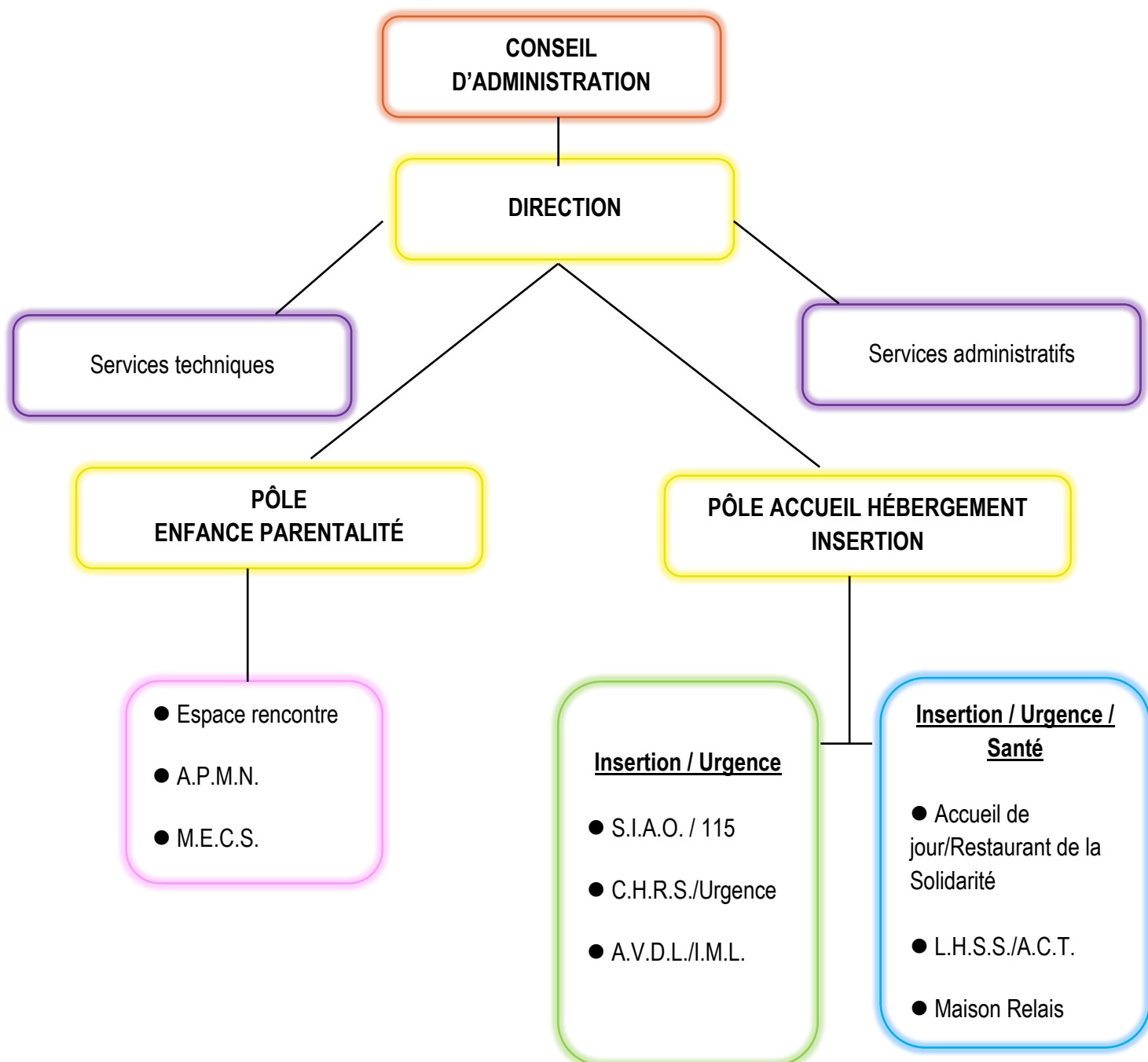
Tél. 04 71 48 63 23 • Fax 04 71 48 86 13 direction@anef15.fr • – www.anef15.fr

Ce rapport d'activité "chapeau" a vocation à offrir une lecture dynamique transversale et fédérative des différents services et établissements de l'ANEF Cantal en amont de la présentation des rapports d'activité propres aux services et établissements qui suivent dans le corps de ce rapport.

Au 1^{er} janvier 2020, l'ANEF est structurée comme suit :

- Le pôle enfance parentalité est sous la responsabilité d'un chef de services,
- Le pôle Accueil Hébergement Insertion est sous la responsabilité d'une directrice adjointe qui est secondée par une chef de service en charge de la dimension santé du pôle.

Cette structuration est à l'œuvre depuis avril 2019.



Événements marquants de l'année

➤ Concernant les Ressources Humaines de l'ANEF Cantal

Au 31 décembre 2019, l'ANEF Cantal compte 68 salariés pour un total de 60,59 équivalent temps plein. 59 salariés sont titulaires d'un CDI, 9 salariés d'un CDD :

Situation des 9 CDD au 31/12/2019:

- Arrêt maladie: 3 dont 1 faisant suite à un congé maternité,
- 3 remplacements dans le cadre d'un congé maternité,
- 3 CDD dans le cadre d'un surcroît d'activité (CHRS halte de nuit dans le cadre de l'extension horaire et 1 CDD APMN)

L'accès à la formation

La mutualisation avec les ANEF en région aura permis le départ en formation de 33 salariés en 2019. Le plan de formation de l'établissement a permis pour sa part l'accès à des formations pour 13 salariés dont 2 formations diplômantes (surveillant de nuit et CAFDES pour la directrice adjointe).

Mouvements du personnel

Démissions: 2 dont un départ lié à un déménagement dans un autre département et un départ pour accéder à des fonctions de cadre.

Arrivées en CDI: 6 dont la cuisinière du restaurant de la solidarité, l'agent de service qui succède au départ du précédent agent de service démissionnaire, arrivée d'une infirmière à 0,20 ETP sur la MECS qui succède à l'infirmière partie à temps plein sur les dispositifs LHSS et ACT dans le cadre de la création des ACT, arrivée d'une CESF en remplacement de l'éducatrice démissionnaire sur le CHRS, arrivée d'un 0,70 ETP permettant le remplacement partiel des missions de la salariée qui a évolué sur le poste de CSE du pôle AHI/ santé, arrivée d'un surveillant de nuit sur la MECS dans le cadre d'une réorganisation de l'organigramme du SAJ.

10 salariés ont vu leur contrat évoluer au cours de l'année 2019:

- Changement de service pour l'un des psychologues dans le cadre de l'ouverture des ACT,
- Changement de service pour deux des salariés du CHRS qui évoluent vers les services AVDL et IML
- Changement de fonction pour l'une des salariées de la Maison Relais qui évolue sur la fonction de chef de service de l'axe santé du pôle AHI

- Changement de service pour l'une des travailleurs sociaux de la MECS qui évolue sur les ACT et les LHSS
- Evolution sur une fonction de directrice adjointe de la chef de service du pôle AHI
- Evolution de l'Infirmière SAJ / LHSS vers un poste temps plein LHSS et ACT
- Réintégration d'une salariée sur le SAJ après avoir été détachée sur un autre service
- Augmentation du temps de travail du travailleur social SIAO
- Nouvelle répartition du temps de travail pour l'une des secrétaires.

20 personnes ont été embauchées en CDD au fil de l'année 2019 pour pallier aux absences.

Election du Comité Social et Economique

L'ANEF Cantal dispose d'un CSE installé en fin d'année 2019 qui compte 4 membres titulaires et 4 membres suppléants.

Pour rappel, l'ANEF Cantal disposait d'un CE mais les dernières élections des délégués du personnel s'étaient soldées par un PV de carence en 2017.

Cette nouvelle instance a désormais une compétence qui regroupe à la fois les missions des ex instances : Délégués du personnel; Commission Hygiène Sécurité et Conditions de Travail et celle de l'ex CE.

Les membres du CSE élus pour 4 ans auront accès à des jours de formations qui leur permettront d'appréhender pleinement leurs fonctions.

Changement de logiciels métiers et réorganisation du système d'information

Après avoir réalisé un audit de l'organisation de notre système d'information, divers changements ont été opérés :

Externalisation du serveur sur un data center,

Changement de logiciel métier comptabilité et RH.

L'objectif étant ici de pouvoir disposer de solutions de stockage plus souples et réactives qui ne seront plus concernées par les effets d'obsolescence auxquels nous pouvons être confrontés. Il en est de même en ce qui concerne le changement de prestataire de logiciel puisque le choix opéré consiste à souscrire un abonnement à des logiciels qui sont actualisés en temps réel, qui ne seront donc plus à changer.

Par ailleurs, l'abonnement à cette solution (EIG) intègre également une possibilité de déploiement d'une solution de gestion des dossiers usagers que nous étudierons prochainement.

➤ Concernant l'animation des dispositifs

Poursuite de la mise en œuvre de l'intermédiation locative et déploiement des moyens permettant d'affecter du temps éducatif dédié à l'action

Suite à un appel à projet diffusé en mai 2018 visant au développement de mesures d'intermédiation locative sur le département en direction d'un public isolé, ce via la captation de petits logements dans le parc privé, l'ANEF Cantal s'est positionnée pour déployer 7 places d'intermédiation sur le département. Le principe retenu dans sa mise en place est celui du bail glissant. L'ANEF est donc titulaire du bail durant 18 mois.

L'accompagnement se met en œuvre afin que le bail glisse au nom du sous locataire. Si, toutefois, à l'issue des 18 mois, le bail ne peut pas glisser, le sous locataire est réorienté sur l'un des dispositifs AHL, le plus adapté à la situation.

Cette politique de développement s'adosse à la réforme systémique du "logement d'abord".

Cette réforme poursuit l'objectif de développer 40 000 places d'IML à 3 ans. Convaincue de l'utilité de cette démarche, l'ANEF Cantal s'est positionnée tout en étant consciente de l'insuffisance du financement: 2 200 euros la mesure à l'année pour un petit logement (ce coût couvre les frais de prospection, l'accompagnement social et la gestion des risques locatifs.).

Tout au long du second semestre 2019 plusieurs réunions entre opérateurs (Habitat jeunes Cantal, SOLIHA et l'ANEF) ont eu lieu à la DDCS-PP. Ces temps d'échanges ont permis d'harmoniser les pratiques et de stabiliser le financement de la mesure de telle manière que des moyens humains ont pu être consacrés à concurrence de 0,40 ETP, moyens dédiés à la gestion de la mesure et à l'accompagnement social.

Ouverture des Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT)

L'ARS ARA a publié en février 2018 un appel à projet (AAP) visant à développer 4 places d'Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) sur le Cantal. L'ANEF s'est positionnée sur cet AAP et l'a remporté en octobre 2018. Ce dispositif est largement imbriqué avec le dispositif des Lits Halte Soins Santé puisqu'une seule équipe est constituée pour les deux dispositifs dans le respect des missions propres à chaque dispositif.

La visite de conformité s'est déroulée sans complexité, ce qui est venu acter l'ouverture du dispositif au 1^{er} avril 2019.

Les échanges informatifs avec les différents partenaires ont permis une bonne identification des missions aboutissant à un taux d'occupation à 100% trois mois après l'ouverture.

Reprise de l'activité du restaurant de la solidarité

L'ANEF a souhaité faire en sorte que la liquidation de l'association Bleuets Regain n'entraîne pas la disparition du restaurant de la solidarité. Elle s'est donc positionnée dès décembre 2018 pour pouvoir reprendre l'activité.

La vocation du restaurant de la solidarité est d'accueillir un public en situation de précarité financière qui peut, pour 2,50 €, accéder à un repas chaud et équilibré préparé sur place le jour même. Le restaurant est ouvert du lundi au vendredi à partir de 12h 00 et accueille le public jusque 13 heures.

L'année 2019 a été consacrée à la construction des liens entre l'accueil de jour et le restaurant de la solidarité ainsi qu'à la consolidation des sources de financements.

La fréquentation du lieu, en constante augmentation au fil des mois, nous permet d'être assurés de l'utilité sociale de ce dispositif.

Afin de consacrer le rapprochement entre l'accueil de jour et le restaurant, l'association s'est saisie d'une opportunité d'achat d'un bien situé au 7 Cité Clairvivre (bien voisin de l'accueil de jour, voir explication ci-dessous).

Ce bien nécessite quelques travaux (d'une durée prévisionnelle de 4 mois pouvant démarrer au cours du premier trimestre 2020) avant que de pouvoir y déployer l'activité.

Construction d'un partenariat avec l'UDAF pour développer des actions de prévention en direction des parents et des enfants dans des situations de divorce et de séparation

L'UDAF du Cantal et l'ANEF Cantal ont pu travailler à l'opportunité de développer en partenariat des actions de prévention en direction des enfants et des parents vivants une séparation ou un divorce.

Ce projet s'adresse à des enfants âgés de 6 à 10 ans et leur permet par le biais du groupe et de diverses techniques d'animations, une mise en mots de leurs émotions.

Ces émotions sont ensuite "retranscrites" aux parents.

Résolument inscrite dans le champ de la prévention, cette action doit également permettre de faire des liens avec les structures de droits commun existantes pour activer des relais le cas échéant.

L'action a été présentée à la CAF et devrait pouvoir se déployer à partir de 2020 pour trois années.

4 à 6 groupes (couvrant la totalité du département) ont vocation à être organisés dans l'année sur une séquence collective de 4 semaines et des séances d'échanges en amont et en aval de l'action avec les parents. L'ANEF Cantal mettra à disposition un salarié pour co-animer les groupes et évaluer l'action.

Habilitation de la structure en vue de l'accueil de personnes devant exécuter un travail d'intérêt général

Nos relations avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et le juge d'application des peines se sont étoffées avec la possibilité d'accueillir des personnes devant exécuter leurs peines sous la forme d'un travail d'intérêt général.

Deux terrains d'accueil ont été identifiés:

- Auprès de l'éducateur technique de l'ANEF dans les travaux d'entretiens divers
- Auprès de la cuisinière du restaurant de la solidarité.

La démarche qualité

Afin d'engager une dynamique autour des questions liées à l'articulation entre les évaluations internes et externes et les projets d'établissements ou de service, un COPIL qualité a été installé en juin 2018.

Réunie à raison d'une réunion mensuelle, l'équipe COPIL a pu, entre autres points, travailler les thèmes suivants:

- Constitution des registres des plaintes et réclamations et diffusion de leur utilisation,
- Constitution des Plans d'Amélioration Continu de la Qualité pour le CHRS, l'APMN et le SAJ,
- Constitution des trames d'enquête de satisfaction pour le CHRS, l'APMN et le SAJ
- Intégration des données issues des enquêtes au sein des projets d'établissement,

Parallèlement la culture de l'appréhension des risques s'est poursuivie à travers l'élaboration des Documents unique d'évaluation des risques professionnels.

Création d'un fonds de dotation

L'association porte la volonté d'optimiser la gestion de son patrimoine. Elle a retenu après réflexions et consultations diverses, la solution de la création d'un fond de dotation.

Les statuts de ce fond ont été élaborés tout au long de l'année et seront déposés en Préfecture en début d'année 2020.

Travaux et chantiers menés au cours de l'année 2019

Sur le 91 avenue de la République

Le bâtiment du 91 avenue de la République abrite diverses activités comprenant un hébergement:

- Le collectif de l'APMN,
- L'hébergement en collectif et en semi diffus du CHRS,

- L'hébergement conventionné (hébergement dédié aux personnes déboutées d'une demande d'asile présentant des critères de vulnérabilité).

Isolation et traitement de la charpente du 91 avenue de la République

Un traitement de la charpente a été rendu nécessaire du fait de la présence de nuisibles de type capricornes.

Le traitement a été suivi d'une réfection de l'isolation des combles qui permettra une amélioration du confort thermique.

Ces travaux ont donné lieu à une subvention de l'ANAH qui a couvert 80% du coût de l'opération. Le reste à charge est financé par une reprise de provision pour travaux.

Installation de la 5^{ème} chambre sur le collectif de l'APMN

Négociée avec les financeurs dans le cadre de l'extension de la capacité de l'APMN, une cinquième chambre a été installée au sein du collectif de l'APMN, portant la capacité d'accueil sur le collectif de l'APMN à 5 ménages. Cette installation a été propice à une refonte totale des espaces du collectif qui a permis la création d'une salle de bain collective, d'un espace de jeux pour les enfants.

Réfection de la cuisine du 3^{ème} étage

Depuis 2016 une activité d'hébergement est installée au 3^{ème} étage dans le bâtiment du 91 Avenue de la République et sur un appartement en ville.

Largement sous financée, cette action a démarré sans pouvoir disposer de ressources d'accompagnement social. Un travailleur social a néanmoins pu être affecté à compter de 2018, ce temps a été revu à la baisse en 2019 du fait d'une baisse de subvention.

Les personnes accueillies sur ce dispositif occupent une cuisine collective qui a fait l'objet d'une réfection totale au cour de l'année.

Réalisation de plans du bâtiment implanté au 91 avenue de la République

Le site du 91 avenue de la République disposait de plans anciens et peu adaptés car non côté à l'échelle.

Nous avons eu recours à la société MOPUS qui a pu réaliser des plans complets du bâtiment en 3 D. Ces plans seront utiles pour toutes les demandes d'autorisation de travaux à venir et pour toutes les signalisations nécessaires à un bâtiment recevant du public.

Visite de la commission de sécurité

La commission de sécurité est passée sur le bâtiment du 91 avenue de la République et après inspection de tout le bâtiment a pu émettre un avis favorable.

Achat du 3 rue Ampère

L'ANEF a fait l'acquisition au 31 mai 2019 d'un bien implanté au 3 rue Ampère à Aurillac. Il s'agit d'anciens locaux de bureaux qui, après travaux, auront vocation à accueillir à la fois la MECS (SAJ) et l'espace rencontre (l'Entre d'Eux).

Ce bâtiment sera accessible et répondra de manière beaucoup plus qualitative tant à l'accueil des jeunes de la MECS puisque chaque jeune y disposera d'un espace privatif.

En ce qui concerne l'espace rencontre, les lieux permettront l'accueil de 5 familles en simultanée.

5 mois de travaux sont nécessaires avant que de pouvoir occuper les locaux.

Achat du 7 cité Clairvivre

L'ANEF a fait état de sa volonté de se porter acquéreur d'un bien situé au 7 Cité clairvivre à Aurillac appartenant à la commune. La municipalité y a fait suite et une délibération en ce sens a été prise au Conseil Municipal du 17 décembre 2019.

Ce bien a vocation à accueillir le restaurant de la solidarité. Quelques mois de travaux sont là aussi nécessaires pour permettre la transplantation sur ce site de l'activité qui sera donc voisine de l'activité de l'accueil de jour, permettant un chainage concret entre les deux activités.

Éléments structurants des projets d'établissements et services

Pour le pôle Enfance- Parentalité

- La MECS, Service Accueil Jeunes

L'implantation dans les locaux du SAJ rue des frères Géraud est une source de complexités. Les locaux sont en effet inadaptés à l'activité d'une MECS, ce qui a été à de nombreuses reprises pointé et est largement partagé y compris avec les financeurs.

L'équipe et les jeunes ont été associés à la future configuration d'occupation des locaux ce qui permet de créer des dynamiques motivantes. Le transfert de l'activité sur les nouveaux locaux est prévu pour la fin 2020.

- [L'Espace Rencontre l'Entre D'eux](#)

Cela fait également plusieurs années que l'équipe faisait le constat de l'exiguïté des locaux face à la réorientation de la demande. En effet, l'activité s'oriente désormais vers davantage de visites médiatisées, qui nécessitent une organisation différente au regard d'une activité antérieure davantage marquée par des passages de bras. Les locaux occupés jusqu'alors ne permettant d'accueillir que 3 familles en simultanée, nous allons pouvoir à l'avenir disposer de moyens permettant l'accueil de 5 familles en simultanée.

L'action des espaces rencontre s'est vue reconnaître sur l'année 2019.

L'ANEF Cantal a vu ses moyens augmenter, ce qui nous permettra d'envisager une réponse plus étendue sur le département puisque de l'avis de la juge aux affaires familiales une réponse sur Saint-Flour est attendue. Une rencontre avec la JAF est prévue en janvier 2020 afin d'évaluer les besoins sur ce bassin de vie et la manière dont l'ANEF va y répondre.

- [Le service d'Adaptation Progressive en Milieu Naturel](#)

L'APMN a connu une année largement marquée par une suractivité qui contraste avec la situation connue l'an dernier. L'année s'est terminée avec 10 mesures exercées au-delà de la capacité autorisée. Si cette tendance se poursuit, nous nous verrions dans l'obligation de re-négocier avec le financeur le volume de cette autorisation.

[Pour le pôle Accueil Hébergement Insertion](#)

- [Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation](#)

Les SIAO sont confrontés aux enjeux d'harmonisations avec des relais qui s'expriment au niveau régional et national.

Le SIAO a continué sa structuration au cours de l'année 2019.

En complément de son rôle de réception et d'organisation des besoins en termes d'accès à l'hébergement et au logement, son rôle d'observatoire social des besoins départementaux se construit avec des rencontres qui s'organisent sur les territoires : Saint-Flour en 2019, Mauriac prévu en 2020.

- [Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Espaces](#)

En lien avec la dynamique induite par l'enquête nationale sur les coûts qui abolit la dimension traditionnelle entre l'urgence et l'insertion pour privilégier bien davantage une entrée par les prestations délivrées, l'équipe du CHRS a entamé une réflexion visant à mieux articuler les dimensions urgence et insertion du dispositif global de 62 places que constitue ce CHRS tout public.

L'année 2019 aura été une année de travail collectif assez intense puisque le premier semestre a été consacré à la réalisation de l'évaluation interne et que le second semestre a lui été consacré à la ré écriture du projet d'établissement.

Lors de ces différentes séquences, les personnes accueillies ont été largement associées.

- [L'Hébergement conventionné](#)

Créé en 2016 - dans le cadre de la convention et non dans le cadre de l'autorisation- avec l'objectif de différencier les modalités d'accueil et les prestations délivrées au public déboutés du droit d'asile de celles classiquement délivrées en CHRS, ce dispositif souffre d'une insuffisance de financement que l'ENC a clairement mis en exergue. L'objectif partagé avec la DDCS- PP est de pouvoir construire un niveau de prestations plus qualitatif qui passera par la revalorisation financière de cette action.

- [L'Accompagnement Vers et Dans le Logement](#)

L'AVDL a déménagé en 2018 pour s'installer également en proximité de l'accueil de jour. A travers cette implantation, il s'agissait de consacrer la dimension "logement d'abord" articulée au SIAO.

Cette orientation est pertinente et est amenée à se poursuivre.

- [IML](#)

L'IML s'est déployée à compter de septembre 2018. Comme évoqué plus haut, un travail partenarial a pu être mené sur le territoire afin d'harmoniser les pratiques entre opérateurs et le financement de la mesure. Ces travaux nous permettent désormais d'affecter 0,40 ETP de temps de travailleur social sur cette action qui s'articulera avec le 1 ETP affecté à l'action AVDL.

[Constitution d'un axe santé au sein du pôle AHI](#)

Devant l'ampleur que connaît le pôle AHI de l'ANEF Cantal, il a été nécessaire de concevoir une structuration plus repérante qui puisse continuer à organiser du lien entre les services. Aussi, il nous a paru opportun de consacrer un axe santé sous la responsabilité d'un chef de service.

Cet axe santé regroupe les entités suivantes:

- [Accueil de jour](#)

Ouvert en juillet 2018, l'accueil de jour est une structure de bas seuil qui se conçoit comme un lieu ouvert à tous. Des actions de prévention y sont menées. Dans un premier temps ont pu être déployées des actions dans le cadre d'une réponse favorable de la fondation Crédit agricole en faveur de la santé des publics démunis. A terme, des financements dans le cadre des compétences de l'ARS sont attendus.

- [Restaurant de la solidarité](#)

Activité reprise en début 2019, le restaurant de la solidarité se préoccupe des questions d'équilibre alimentaire. Des actions de prévention via des appels à projet ont également vocation à y être menées.

- [LHSS/ ACT](#)

Structures habilitées et sous compétence de l'ARS, la mission première est dédiée à l'accompagnement médico-psycho social.

- [Maison Relais](#)

La maison relais a depuis sa création une vocation d'accueil de personnes présentant des fragilités psychologiques. Elle a su mettre en place un travail en réseau avec le secteur médico-social et sanitaire au bénéfice des publics accueillis.

Au sein de ces différentes entités les liens partenariaux avec les acteurs du soin sont constants. Certains de ces liens ont pu être formalisés au cours de l'année avec l'élaboration de conventions de partenariat. Citons ici les conventions élaborées avec les CSAPA du territoire: ANPAA et APT OPPELIA mais aussi avec la Croix Rouge Française et avec la PASS de l'hôpital d'Aurillac.

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS 2020

L'année 2020 sera marquée par :

- La réception des travaux effectués sur les biens situés au 3 rue Ampère et au 7 cité Clairvivre qui permettra donc l'emménagement dans ces nouveaux locaux de la MECS et de l'espace rencontre et du restaurant de la solidarité.
- L'élaboration du Contrat Pluri- Annuel d'Objectifs et de Moyens du CHRS. Pour rappel, le CHRS doit impérativement avoir signé un CPOM au plus tard en 2023. Les premiers échanges à la DDCCS- PP nous permettent d'envisager un périmètre de CPOM qui dépasse le seul CHRS pour pouvoir intégrer les autres activités AHI.
- L'inscription des actions de prévention santé au titre des compétences de l'ARS pour les dispositifs accueil de jour et restaurant de la solidarité.
- Une réflexion avec les équipes et les personnes accueillies sur la sécurisation globale des locaux et du public accueilli du 91 avenue de la République.
- La poursuite du partenariat avec le Festival 10^{ème} Art initié en 2019, qui a donné lieu à une action sur l'accueil de jour.
- La mise en œuvre de l'agrément de l'association au titre de l'accompagnement des parcours de sortie de la prostitution.